

POUR TOUTE INFORMATION OU CONSEIL

Adressez-vous à votre conseiller·ère en personnel ORP
ainsi qu'à l'Office de l'orientation scolaire et professionnelle
– OCOSP de votre région:

Office du marché du travail – OMAT Secteur ORP

Site de la Chaux-de-Fonds
Rue du Parc 119
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 889 68 13
orpcdf@ne.ch

Site de Neuchâtel
Avenue Edouard-Dubois 20
2000 Neuchâtel
T 032 889 68 18
orpneu@ne.ch

Site de Fleurier
Rue de l'Ecole-d'Horlogerie 13
2114 Fleurier
T 032 889 61 50
orpvdt@ne.ch

ne.ch/orp

Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle – OCOSP

Centres d'orientation professionnelle,
universitaire et de carrière

Place des Halles 8
2000 Neuchâtel
T 032 889 69 61

Rue du Parc 53
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 889 69 63

Ocosp.adultes@ne.ch

ne.ch/ocosp

www.facebook.com/ocosp.ne
[@ocosp_ne](https://www.instagram.com/ocosp_ne)



INFOS

BILAN DE COMPÉTENCES

OMAT–OCOSP



DONNEZ FORME À VOS ENVIES

Demandeur·euse d'emploi prêt·e à entrer dans une démarche proactive,
vous souhaitez

- ▶ **Faire le point** sur votre avenir professionnel
- ▶ **Clarifier** vos cibles professionnelles
- ▶ Identifier **vos forces** et les nommer pour de futurs entretiens d'embauche
- ▶ **Construire**, clarifier et/ou valider un projet professionnel
- ▶ Explorer **des pistes** de changement, faire des choix et avoir une stratégie d'action pour atteindre vos buts
- ▶ **Mieux connaître** la réalité du marché du travail
- ▶ Reprendre confiance en **vos compétences** et votre avenir professionnel
- ▶ Améliorer votre argumentation concernant vos compétences **et vos expériences**
- ▶ Comprendre comment devenir attractif **sur le marché de l'emploi**

AVEC NOTRE SOUTIEN

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN BILAN DE COMPÉTENCES DURANT 7 À 8 SEMAINES

- ▶ Entretiens individuels
- ▶ Réflexion sur vos expériences, intérêts, personnalité, valeurs au travail
- ▶ Travail personnel de réflexion et de rédaction
- ▶ Travail d'enquêtes et de recherches sur le terrain

VOS AVANTAGES

- ▶ Un conseiller ou une conseillère référent·e durant toute la prestation
- ▶ Un classeur ressource permettant de mémoriser votre bilan de compétences
- ▶ Une synthèse écrite reprenant votre parcours, votre projet et la stratégie élaborée
- ▶ Un entretien tripartite avec votre conseiller ou conseillère ORP

CONDITIONS

- ▶ Avoir l'accord préalable de votre conseiller ou conseillère ORP
- ▶ Être à l'aise avec la langue française à l'écrit comme à l'oral (niveau B2)
- ▶ Disposer d'une expérience professionnelle conséquente
- ▶ Être âgé de 30 ans minimum
- ▶ Effectuer un entretien préalable avec l'une ou l'un de nos conseillères ou conseillers en orientation